

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 MARS 2017

Enquête publique concernant le renouvellement et l'extension de l'autorisation d'exploiter une carrière de basalte sur la commune de Solignac sur Loire. Avis du conseil municipal

Un avis favorable à l'unanimité a été donné par le conseil municipal pour l'extension de cette carrière.

Décisions du Maire

Le droit de préemption n'a pas été exercé sur les biens suivants :

- Section AI numéro 123, situé 12 rue du four, Malpas,
- Section AI numéros 261, 258, situés 9 rue du stade, Malpas,

Objet : Vote des subventions année 2017

Après en avoir délibéré le CM vote les subventions suivantes pour un montant de 5290 € :

Cussac Loisirs	180 €
A.C.C.A. Cussac	180 €
Comité des Donneurs de sang	180 €
Association Gym volontaire	180 €
Cussac Yoga	180 €
Course des tunnels Cussac-sur-Loire	180 €
Scène sur Loire	180 €
Amicale des parents d'élèves	350 €
FNACA 180 € + (100€ pour les cérémonies des 19/03, 8/05 et 11/11)	280 €
Cussac Pétanque. 180 € + (200 € participation au chauffage boulodrome)	380 €
Club de Football. 1200 € +(300 € location gymnase Bains « 5x2h x30h »)	1 500 €
TERRAFETES (animation village de Tarreyres)	100 €
Association de l'Estrade	180 €
Cussac Tarot Club	180 €
Association des amis de la bibliothèque de prêt (B.D.P.)	120 €
Association d'aide à domicile de Solignac (ADMR)	150 €
AVEMEH (Association visiteuses maison de retraite de Solignac)	180 €
Association « Des Gardes aux Vallées » (siège Mairie de Solignac)	100 €
Association de pêche (AAPPMA) Le Pont de Chadron	110 €
SEP'AGRAV (sclérose en plaques)	100 €
Comité Départemental de lutte contre le cancer	100 €
Restaurants du cœur de Haute-Loire	100 €
Secours populaire Français	50 €
Comité Départemental du prix de la Résistance et déportation	50 €

*La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu en Mairie, à 20 h 15, **jeudi 30 mars 2017***